

M. Mulroney rencontre les dirigeants des Antilles

Vivement apprécié par ses homologues du Commonwealth dans les Antilles, le premier ministre Brian Mulroney s'est engagé à faire entendre leur voix dans le monde.

« M. Mulroney a connu un vif succès auprès de nos collègues des Caraïbes et sa participation mérite une mention spéciale, » a déclaré le chef du gouvernement de la Jamaïque, M. Edward Seaga.



Brian Mulroney

Ce dernier a fait ce commentaire à l'issue d'une conférence qui a duré deux jours et réuni les chefs de gouvernements du Canada et des Antilles membres du Commonwealth.

M. Mulroney s'est dit favorable à l'abandon des tarifs douaniers canadiens touchant les vêtements, les chaussures et les cigares provenant des Antilles; le Canada participera à un comité d'étude sur cette question.

En ce qui concerne notre aide aux Caraïbes, M. Mulroney a fait savoir que celle-ci ne serait pas augmentée considérablement. Cependant, faisant état de la grande compréhension du Canada à l'égard des Antilles, il a ajouté que celui-ci, en dépit de ses propres difficultés, ferait des efforts pour maintenir les programmes d'aide économique.

Aux prises avec la récession et de graves problèmes d'endettement, plusieurs des îles souffrent d'inflation chronique, de chômage et de tensions sociales. De violentes manifestations ont d'ailleurs ébranlé la Jamaïque le mois dernier, à la suite de la hausse du prix des combustibles.

Rôle du Canada

Le rôle du Canada dans les Antilles est sans doute plus évident en Jamaïque, puisque la compagnie Alcan, qui y exploite des gisements de bauxite, est l'une des plus grandes entreprises de l'île, où elle jouit d'ailleurs d'un excellent prestige.

Le Canada fournit une aide annuelle de près de 27 millions de dollars à la Jamaïque, mais environ la moitié de la population de l'endroit dépend de coupons d'alimentation octroyés par le gouvernement du pays pour pouvoir prendre un repas par jour.

Si les discussions ont surtout porté sur les questions d'aide, certains sujets plus politiques ont été abordés. Les pays de la région sont divisés sur certains points, telle l'invasion de la Grenade par les Américains en 1983. Deux pays membres du Commonwealth ne participaient d'ailleurs pas à la rencontre.

MM. Mulroney et Seaga ont profité de ces échanges pour discuter de questions intéressantes les deux pays, en particulier du tourisme, de l'immigration, du transport et du développement pétrolier.

Un nouveau pôle magnétique

Une équipe de scientifiques canadiens a déterminé à nouveau l'emplacement du pôle magnétique, ce qu'on n'avait pas réussi à faire avec précision depuis 1973. Le pôle magnétique se situe actuellement à quelque 1 500 km au sud du pôle Nord géographique. La connaissance de son emplacement est importante, notamment en matière de navigation aérienne dans cette région du globe où l'aiguille des boussoles s'affole, rendant cet instrument totalement inefficace.

Déplacement vers le nord

Une équipe de géophysiciens du ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources a ainsi pu constater que le pôle magnétique s'était déplacé de 100 km vers le nord entre 1973 et 1984. Situé sur l'île de Bathurst en 1973, il se trouve actuellement entre cette île et celle du roi Christian, à environ 350 km au nord-ouest de Resolute Bay. En 1831, année où, pour la première fois, James Clark Ross en évalua la position exacte, le nord magnétique se situait beaucoup plus au sud, à environ 600 km du point actuel.

Le nord magnétique est dû à des courants électriques circulant dans le noyau semi-liquide de la Terre. L'intensité de ces courants varie, entraînant le lent déplacement du pôle magnétique. Selon les scientifiques, celui-ci avance chaque année d'environ 10 km vers le nord.

Le développement de l'industrie touristique

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec consacreront cent millions de dollars afin de stimuler les investissements publics et privés dans l'industrie touristique québécoise, particulièrement dans les secteurs offrant le meilleur potentiel d'attraction sur les marchés internationaux.

C'est ce qu'ont annoncé, il y a peu de temps à Québec, MM. Tom McMillan, ministre d'État au Tourisme (Canada), Marcel Léger, ministre du Tourisme (Québec) et Jacques Brassard, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (Québec), lors d'une cérémonie marquant la signature de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement touristique. Le financement de cette entente quinquennale se fera sur une base paritaire.

Cette entente auxiliaire comporte cinq volets. Le premier vise le développement de nouveaux marchés pour les régions du Québec ayant une valeur touristique. Ainsi,

12 millions de dollars seront consacrés à des activités de commercialisation afin de renforcer l'image du Québec sur les marchés internationaux et d'en faire un lieu attrayant.

L'entente prévoit la création de nouveaux marchés touristiques, principalement dans le sud et le centre-nord des États-Unis, de même que la préparation de congrès internationaux, la commercialisation accrue de la chasse et de la pêche, la promotion d'événements spéciaux et de forfaits interprovinciaux sur les marchés européens, notamment de France et d'Angleterre.

Le deuxième volet permettra aussi d'accroître l'importance économique du tourisme au Québec et de favoriser l'aménagement de centres touristiques quatre saisons axés principalement sur le ski alpin. Une somme de 35 millions de dollars sera mise à la disposition des entreprises pour accélérer la construction et l'exploitation de stations de ski et ainsi augmenter, le nombre des installations récréo-touristiques

et des centres d'hébergement commercial.

Le troisième volet vise à aider les entreprises à réaliser des projets touristiques susceptibles d'attirer une clientèle nationale et internationale. Le budget affecté à ce secteur, et qui s'élève à 50 millions de dollars, permettra également l'implantation de nouveautés touristiques à caractère public ayant un effet d'entraînement sur les investissements secondaires.

Une somme de trois millions de dollars sera affectée à la réalisation de l'entente et d'études nécessaires pour élaborer et commercialiser des projets touristiques.

Enfin, les gouvernements ont convenu d'harmoniser et de coordonner leurs plans de développement et de marketing en matière de développement touristique.

Cette nouvelle entente auxiliaire permettra aux deux gouvernements de conjuguer leurs efforts et d'intensifier, au Québec, les retombées économiques du tourisme, particulièrement au niveau de la création d'emplois et du développement économique des différentes régions du Québec.